

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3567

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

RHOUFACHA Naoufeline

Date de naissance :

01/01/1957

Adresse :

CHÉ RAM

187553

Tél. : 06 74 73 22 92

Total des frais engagés : 819,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ZOUGAOUI SIMEANE
Chirurgien Urologue
193, Bd. Oum Polii Aptn. n°14 Oulfa
Casablanca
09 07 98 65 06 62 71 01
Tél. 05 22 20 45 45

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un emblème à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le 20/12/2023

Le : 20/12/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2016/12/20			20000	<p>Dr. ZOUGACH SWANE Chirurgien Laryngologue Ed. Oum Rouia, B.P. 14 Oulfa Casablanca, T. 03 66 62 71 04 01</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE SARANAZ SARLAU 140 Lot Smirala Lissasfa Casablanca Tél/Fax : 05 22 65 20 07	<i>Not/21/03</i>	HARMACIE SARANAZ SARLAU 140 Lot Smirala Lissasfa Casablanca Tél/Fax : 05 22 65 20 07 <i>375,00</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram showing a 12x12 grid of circles, arranged in 12 rows and 12 columns. The grid is centered at the origin (0,0). The grid is labeled with the following coordinates:

- Row 1:** (1,1), (2,1), (3,1), (4,1), (5,1), (6,1), (7,1), (8,1), (9,1), (10,1), (11,1), (12,1)
- Row 2:** (1,2), (2,2), (3,2), (4,2), (5,2), (6,2), (7,2), (8,2), (9,2), (10,2), (11,2), (12,2)
- Row 3:** (1,3), (2,3), (3,3), (4,3), (5,3), (6,3), (7,3), (8,3), (9,3), (10,3), (11,3), (12,3)
- Row 4:** (1,4), (2,4), (3,4), (4,4), (5,4), (6,4), (7,4), (8,4), (9,4), (10,4), (11,4), (12,4)
- Row 5:** (1,5), (2,5), (3,5), (4,5), (5,5), (6,5), (7,5), (8,5), (9,5), (10,5), (11,5), (12,5)
- Row 6:** (1,6), (2,6), (3,6), (4,6), (5,6), (6,6), (7,6), (8,6), (9,6), (10,6), (11,6), (12,6)
- Row 7:** (1,7), (2,7), (3,7), (4,7), (5,7), (6,7), (7,7), (8,7), (9,7), (10,7), (11,7), (12,7)
- Row 8:** (1,8), (2,8), (3,8), (4,8), (5,8), (6,8), (7,8), (8,8), (9,8), (10,8), (11,8), (12,8)
- Row 9:** (1,9), (2,9), (3,9), (4,9), (5,9), (6,9), (7,9), (8,9), (9,9), (10,9), (11,9), (12,9)
- Row 10:** (1,10), (2,10), (3,10), (4,10), (5,10), (6,10), (7,10), (8,10), (9,10), (10,10), (11,10), (12,10)
- Row 11:** (1,11), (2,11), (3,11), (4,11), (5,11), (6,11), (7,11), (8,11), (9,11), (10,11), (11,11), (12,11)
- Row 12:** (1,12), (2,12), (3,12), (4,12), (5,12), (6,12), (7,12), (8,12), (9,12), (10,12), (11,12), (12,12)

The grid is labeled with the following coordinates:

- Row 1:** (1,1), (2,1), (3,1), (4,1), (5,1), (6,1), (7,1), (8,1), (9,1), (10,1), (11,1), (12,1)
- Row 2:** (1,2), (2,2), (3,2), (4,2), (5,2), (6,2), (7,2), (8,2), (9,2), (10,2), (11,2), (12,2)
- Row 3:** (1,3), (2,3), (3,3), (4,3), (5,3), (6,3), (7,3), (8,3), (9,3), (10,3), (11,3), (12,3)
- Row 4:** (1,4), (2,4), (3,4), (4,4), (5,4), (6,4), (7,4), (8,4), (9,4), (10,4), (11,4), (12,4)
- Row 5:** (1,5), (2,5), (3,5), (4,5), (5,5), (6,5), (7,5), (8,5), (9,5), (10,5), (11,5), (12,5)
- Row 6:** (1,6), (2,6), (3,6), (4,6), (5,6), (6,6), (7,6), (8,6), (9,6), (10,6), (11,6), (12,6)
- Row 7:** (1,7), (2,7), (3,7), (4,7), (5,7), (6,7), (7,7), (8,7), (9,7), (10,7), (11,7), (12,7)
- Row 8:** (1,8), (2,8), (3,8), (4,8), (5,8), (6,8), (7,8), (8,8), (9,8), (10,8), (11,8), (12,8)
- Row 9:** (1,9), (2,9), (3,9), (4,9), (5,9), (6,9), (7,9), (8,9), (9,9), (10,9), (11,9), (12,9)
- Row 10:** (1,10), (2,10), (3,10), (4,10), (5,10), (6,10), (7,10), (8,10), (9,10), (10,10), (11,10), (12,10)
- Row 11:** (1,11), (2,11), (3,11), (4,11), (5,11), (6,11), (7,11), (8,11), (9,11), (10,11), (11,11), (12,11)
- Row 12:** (1,12), (2,12), (3,12), (4,12), (5,12), (6,12), (7,12), (8,12), (9,12), (10,12), (11,12), (12,12)

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ZOUGAGHI Sinane

- Lauréat de la faculté de médecine et de pharmacie de Rabat
- Ancien médecin au CHU Avicenne - Rabat
- Ancien interne des hôpitaux de Paris - France



الدكتور الزوڭاغى سنان

– خريج كلية الطب و الصيدلة بالجامعة

— طبيب سابق بالمستشفى الجامعي ابن سينا بالرباط
— طبيب داخلي سابق بمستشفيات باريس — فرنسا

6/16/12/2023

Dr. Thabet Al SINANI
Dr. ZOOGHLIGHI Chirurgie Thoracique
23, 5th El Oum Rabta, Casablanca, Appl. n° 11
09 00 98 Casab. 06 00 00 00

579,3
PHARMACIE SARANAZ
SARLAU
140 Lot Smirakda Lissasfa
Casablanca
Tél/Fax : 05 22 65 20 07

Dr. ZOUAGHI SINANE
Chirurgien Urologue
173, Sidi Dum Rabii Apt. n° 14 Oulfa
Casablanca
Tel: 0527 89 00 98 GSM: 06 67 71 01 01

193, Bd. Oum Rabii Appt. n° 14 - Oulfa - Casablanca.

193. شارع أم الريحان شقة رقم 14 الولفة - الدار البيضاء

Fixe : 05 22 89 00 98 □ Urgence : 06 62 71 04 01 □ E-mail: sinane27@gmail.com